

Bilan de compétences et coaching transition professionnelle

Objectifs de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire est capable de :

- Disposer d'un projet professionnel cohérent avec lui-même, conciliant à la fois ses souhaits et ses contraintes,
- Avoir conscience de ses ressources personnelles, de son fonctionnement individuel et retrouver la confiance en ses capacités et son potentiel,
- Construire un projet professionnel réaliste et réalisable, qui tient compte des contraintes et des opportunités du marché de l'emploi,
- Construire le(s) plan(s) d'actions, activer son projet professionnel

PROGRAMME

Phase Préliminaire :

(cf du 28 décembre 2018 applicable au 01 janvier 2019) :

- Analyse de la demande et du besoin du bénéficiaire ;
- Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan, accord sur le cahier des charges ;

Investigation :

- Objectif : permettre au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;
- Analyse du parcours professionnel
- Identification des compétences acquises et savoir-faire dans les domaines personnels et professionnels et le cas échéant évaluation des connaissances générales.
- Evaluation des aptitudes et du potentiel d'évolution, points forts et des points à travailler.
- Analyse des motivations et intérêts et du système de valeurs.
- Etude des différents aspects de la personnalité, en particulier le système d'aspirations, sphère relationnelle, mode de fonctionnement au travail

Conclusion :

- Cette phase permet au bénéficiaire de s'approprier les résultats de la phase d'investigation, de réunir les conditions favorisant la mise en place du ou des projets formalisés.
- Un choix réaliste est retenu et un plan d'action est déterminé.
- La synthèse confidentielle et personnelle est remise au bénéficiaire lors du dernier entretien.
- Entretien de suivi à 6 mois

Suivi de bilan

- Accompagnement de suivi de mise en œuvre. Par un coach professionnel

CONTEXTE

Le cadre légal et réglementaire du bilan de compétences est présenté par le Ministère du Travail sur leur site internet accessible par le lien suivant :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>.

Votre prise de conscience d'une perte de motivation, d'une peur ou d'une trop grande charge de travail détermine déjà le besoin de changement. Votre reconversion se construit progressivement en analysant tous les paramètres de votre vie.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salarié d'entreprise privée (y compris travailleur handicapé)
- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire et agent public

AUCUN PRÉREQUIS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation réalisée en présentiel lorsque les règles sanitaires le permettent ou en visio-conférence.

Elle est organisée pour un effectif d'1 stagiaire.

SANCTION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation et document de synthèse remis et d'un accompagnement de suivi

CALENDRIER ET INSCRIPTION

Envoyer une demande par mail à contact@gallileo-coaching.com, une date sera ensuite déterminée.

INFORMATIONS PRATIQUES

- 3 étapes pour une durée de 24h au total, réparties sur plusieurs semaines. Puis 4 heures pour le suivi de bilan

TARIF

1800 euros HT / personne

Formation accessible aux personnes en situation de handicap